

A l'occasion du débat sur le budget du ministère de la Justice, des jeunes, des habitants de la Haute Loire et de tous les Français.

Il a dit que, conformément aux vœux de la famille, il refusait toute exploitation politique de ce drame.

Il a également dit que le respect dû à la victime appelait des mesures concrètes.

Mais que cela ne passait pas par des lois d'affichage. Il a rappelé qu'il y avait eu, par le passé, plusieurs lois d'affichage à la suite de tels drames. Et que celles-ci n'avaient pas eu d'effet, faute de moyens.

Il a demandé des mesures concrètes et surtout des « moyens humains », c'est-à-dire des personnels en nombre suffisant pour prendre en charge dans des structures appropriées les jeunes ayant commis des actes gravement et lourdement répréhensibles et condamnables.

S'agissant du drame de la Haute-Loire, Jean-Pierre Sueur s'en est entretenu avec Michel Mercier, Garde des Sceaux, qui lui a confirmé que les dispositions concrètes qu'il prenait n'appelaient pas et n'attendaient pas le vote d'une loi.

Dans son intervention sur le budget du ministère de la Justice, il a demandé que, de la même manière, des personnels soient enfin affectés en nombre suffisant pour préparer les personnes détenues à leur sortie de prison, favoriser leur réinsertion et prévenir la récidive.

.